

Initiatives parlementaires

tés des ministères fédéraux à cet égard. D'autres aussi abondent dans le même sens.

Dans sa publication de juillet, l'Institut C.D. Howe parlait de la nécessité d'une bonne information et d'analyses coûts-bénéfices pour pouvoir prendre des décisions tenant compte à la fois des considérations d'ordre économique et d'ordre environnemental.

Dans la revue *Eco Source* d'août, on déclarait que les évaluations environnementales pouvaient aider les entreprises à devenir plus vertes. Que pour les plus grandes entreprises du pays, les évaluations environnementales sont rapidement en train de devenir un sujet de discussion au sein des directions des entreprises et que: «Les entreprises prennent conscience de la nécessité de tenir compte de l'environnement dans leurs plans d'entreprise. Il faudrait être bien bête, en Amérique du Nord, aujourd'hui, pour ne pas parler d'environnement.»

La revue des comptables agréés du Canada décrivait également l'importance des vérifications environnementales en disant que cette idée allait maintenant s'imposer. On y déclarait que: «Les chambres de commerce internationales de différentes associations industrielles du Canada étudient les moyens d'aider leurs membres à tirer le meilleur parti des évaluations environnementales.»

Enfin, en octobre 1990, à l'issue des réunions de la table ronde nationale sur l'environnement, et l'économie auxquelles le ministre de l'Environnement et le ministre des Finances ont participé et où, pour une rare fois, ils étaient du même avis, il a été recommandé de créer un poste de vérificateur de l'environnement. J'insiste de nouveau, monsieur le Président, sur le fait que le ministre des Finances et le ministre de l'Environnement étaient tous deux présents à la réunion, au moment où cette recommandation a été adoptée.

• (1710)

L'Académie Rawson des sciences de l'eau, témoignant devant le Comité législatif sur le projet de loi C-78, le 8 novembre dernier, a défendu avec force la nécessité d'établir un service de vérification environnementale, précisant que le bureau responsable serait chargé de surveiller le comportement des ministères et organismes gouvernementaux en fonction des normes fixées pour la protection de l'environnement ou la conservation des ressources.

La plupart des sources que j'ai citées sont de cette année et reconnaissent que, pour vraiment intégrer les décisions ayant trait à l'environnement et celles d'ordre économique, il est essentiel qu'un service de vérification environnementale soit mis sur pied.

Il me reste une dernière source à citer, il s'agit du rapport intérimaire du Comité permanent de l'environnement.

Le rapport est intitulé *Pas de temps à perdre: il faut trouver une solution au réchauffement de la planète*. La recommandation n° 16 dit: «Le Comité recommande que le vérificateur général, en collaboration avec les ministères de l'Environnement et des Finances, crée un service de vérification pour s'assurer que tous les ministères et organismes fédéraux ont mis en oeuvre des systèmes d'évaluation des répercussions sur l'environnement.»

La recommandation n° 17 stipule: «Le Comité recommande que, dans le cadre de la présentation de leurs budgets des dépenses, tous les ministères et organismes fédéraux fassent rapport sur les conséquences directes et indirectes de leurs activités sur le réchauffement de la planète, et qu'ils fixent des objectifs annuels de réduction des émissions de gaz à effet de serre.»

Ces recommandations ne peuvent être appliquées si l'on n'a pas les outils pour le faire. En tant que plus gros employeur du pays, le gouvernement doit donner l'exemple. C'est ce que nous faisons par l'entremise du groupe de travail sur la colline et l'écologie, dont le projet intitulé *La colline verte* montre aux Canadiens que nous, parlementaires, sommes sérieux quand nous disons que l'environnement nous préoccupe et que nous sommes prêts à protéger notre propre environnement et à le rendre aussi favorable que possible à la survie de la nature. Les Canadiens attendent la même chose de l'ensemble du gouvernement.

Nous ne pouvons pas rester assis ici et décider que nous imposerons à tout le monde au pays des règles, des lois, des taxes vertes et des exigences horripilantes de présentation de rapports de situation, pendant que nous nous épargnons ce qu'ils devront exécuter à leurs propres frais.

Cependant, je tiens à préciser qu'un certain nombre de sources mentionnent que la vérification environnementale n'est pas une dépense, mais un important facteur d'épargne. Je n'en citerai qu'un exemple: selon le rapport de la firme DPA, le Canada pourrait épargner 150 milliards de dollars rien qu'en prenant des mesures de conservation d'énergie.

Je cite encore une fois la revue *Eco Source*: «La nouvelle vérification est une question de performance.» Sont examinés des détails de nature écologique qui n'intéressent généralement pas les ingénieurs et les avocats: le système d'éclairage, le système de chauffage, les pratiques de recyclage, les politiques d'achat, les systèmes d'emballage, les politiques d'investissement, les politiques en matière de fournisseurs. Les vérificateurs examinent qui les toilettes, les cafétérias, parlent avec les employés d'entretien des terrains et de nettoyage, discutent de solutions de rechange en matière d'emballage, le covoiturage chez les employés, les programmes de formation du personnel et les codes de conduite.